SENAS
LA VILLE

CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUILLET 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la ville de SENAS s'est réuni à la salle des Agriculteurs, en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe GINOUX, Maire de Sénas, et suivant sa convocation en date du seize juillet deux mille dix-huit.

• Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Étaient Présents : GINOUX Philippe - DUBREUIL Richard - VERDIER Jean-Luc - TEISSIER Stéphanie - BACCHI Isabelle - POURCEL Bernard - MAUREL Louis - BUNTZ Monique - BOUILLON Jacqueline - Michel THOINET - SADAILLAN Nicolas - NODIN Julien - VANWYNSBERGHE Jean - BONNET Angélique - BERALDI Aurélien - BREGUIER Joël -— BRUNA David - BEAUPRE Lydie.
Absents ayant donné procuration : THURIER Virginie (Pouvoir à Mme Buntz) - SANSELME Isabelle (Pouvoir à Mme Bacchi) - MIALON Jacques (Pouvoir à M. Pourcel) - SIMEON Solange (Pouvoir à M. Verdier) - ALBA Nathalie (Pouvoir à M. Dubreuil) - MAILLIEZ Mathilde (Pouvoir à M. Sadaillan) - BAILLY Virginie (Pouvoir à M. Bréguier) - DISDIER Lionel (Pouvoir à Mme Beaupré).
Absents : BADEREDDINE Aïmed - MONCUIT Samantha- IMBERT Laëtitia.

• Nombre de votants en nombre présent et représenté : 26

Ouverture de la séance par l'élection du secrétaire de séance :
Est élue secrétaire de séance : **Madame Monique BUNTZ**

■ Approbation du compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 4 juin 2018

- *Compte rendu : Approuvé*

■ Délibérations* des membres du Conseil Municipal sur les sujets à l'ordre du jour :

Délibération n° 18.07.052 : Sujet n° 1
Décision Modificative n°1/2018 au Budget Ville
Ajustement d'écritures budgétaires par Décision Modificative n°1, selon détails indiqués à l'annexe 1 du présent document.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 18.07.053 : Sujet n° 2
Modification et validation du Règlement Intérieur de la Commune de Sénas
Le 13 février 2018 avait été mis en place le règlement intérieur de la commune et sa charte informatique.

Des précisions complémentaires s'avéraient nécessaires en ce qui concerne règlement. Celui-ci a donc été modifié en collaboration avec les membres du Comité technique et du CHSCT et validé le 10/07/2018
Avec accord des membres du conseil municipal ce règlement annule et remplace le précédent et entre en application à compter du 24 juillet 2018.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 18.07.054 : Sujet n° 3

Modification et validation du Règlement Intérieur du Multi Accueil Collectif Municipal (MACM) « Les Farfadets »

De nouvelles mesures : l'augmentation de l'agrément et la modification vaccinale pour les enfants nés au 1er janvier 2018, a nécessité la modification du règlement intérieur du Multi Accueil Collectif Municipal (MACM) « les Farfadets ». Avec accord des membres du conseil municipal ce règlement annule et remplace le précédent et entre en application à compter du 24 juillet 2018.

- *Ce règlement est consultable sur le site de la ville.*

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 18.07.055 : Sujet n° 4

Modification et validation du Règlement Intérieur de l'ALSH « Maternelle »

Considérant que le nombre d'enfants accueilli au périscolaire primaire et maternelle est aujourd'hui supérieur à 300, la structure doit être divisée en 2 entités : « Maternelle » et « Primaire » et doit avoir pour chacune sa directrice.
Un règlement intérieur est donc nécessaire pour chacune des structures, élaboré sur le règlement intérieur précédent.
Avec accord des membres du conseil municipal le règlement intérieur de l'ALSH « Maternelle » entre en application à compter du 24 juillet 2018.

- *Ce règlement est consultable sur le site de la ville.*

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 18.07.056 : Sujet n° 5

Modification et validation du Règlement Intérieur de l'ALSH « Primaire »

Pour les mêmes raisons qu'indiquées pour le règlement intérieur de l'ALSH « Maternelle », un règlement intérieur a été élaboré pour l'ALSH « Primaire » et validé par le conseil municipal.
Avec accord des membres du conseil municipal le règlement intérieur de l'ALSH « Primaire » entre en application à compter du 24 juillet 2018.

- *Ce règlement est consultable sur le site de la ville.*

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 18.07.057 : Sujet n° 6

Autorisation pour signature d'une convention entre la Société SOCOVA, la Société FERRIER et la Commune de Sénas pour répartition de frais de curage de réseaux pour l'année 2018

Une convention tripartite a été établi pour une répartition des frais de curage du réseau d'eaux, situé sur le domaine privé appartenant à la SOCOVA, dont les écoulements se font par une canalisation de diamètre 1500 sur une longueur de 300 mètres dans le secteur des sociétés SOCOVA et FERRIER.
Pour faciliter les écoulements lors de fortes pluies, il s'avère nécessaire de procéder à cet hydrocurage en vue d'éviter la formation de bouchons dans le réseau.
Cette convention détermine la prise en charge partagée de cet entretien qui sera réalisé par la Société SPGS, et dont la facture sera réglée en trois parts égales (33,33 % du montant TTC) par chacune des parties : SOCOVA, FERRIER et la Commune.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 18.07.058 : Sujet n° 7

Autorisation pour signature d'un protocole d'accord entre le Club Lions St Rémy les Alpilles et la

Commune de Sénas pour installation de boîtes à livres Lions sur l'espace public

Mme BOUILLON, déléguée à la Culture, a exposé à l'Assemblée que les Lions Clubs de France proposent aux Municipalités l'installation de Boîtes à livres dans leurs espaces publics dans le but de développer le goût de la lecture, notamment auprès du jeune public.

Le principe consiste à mettre à disposition des livres en emprunt libre afin d'assurer une forme de promotion de la lecture publique, et à donner la possibilité à chacun d'être un acteur du système en déposant dans les boîtes à livres des ouvrages ou en en empruntant.

Le protocole d'accord présenté, engage le Club Lions St Rémy les Alpilles à mettre à disposition gracieusement les boîtes à livres sur la Commune de Sénas sur deux points d'implantation : La gare et Le square Général de Gaulle. La Médiathèque municipale assurera la gestion des livres.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 18.07.059 : Sujet n° 8

Autorisation pour acquérir à l'euro symbolique la parcelle BT 197

La parcelle BT 197 de 140m², située en zone UD est la propriété de Monsieur Maurice PONS. Ses héritiers souhaitent céder cette parcelle à la Commune pour l'euro symbolique. Toutefois les frais notariés seront à la charge de la Commune.

Considérant que l'emplacement réservé n°7 correspondant à l'aménagement de la RD71 et que cette acquisition faciliterait le projet d'aménagement de cheminement doux sur cette même RD71.

Le maire est autorisé à acquérir ce bien et à signer tout document relatif à cette acquisition foncière.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 18.07.060 : Sujet n° 9

Autorisation pour cession de parcelles CX102-103 et 106 situées au Lieudit les Fourques (Monplaisir)

Le conseil municipal a autorisé la vente au prix de 710.000 € des parcelles CX102, CX103 et CX106 situées au lieudit « Les Fourques », pour une contenance totale de 8547m² au groupe immobilier ANGELOTTi, et à signer, tous les documents et actes relatifs à cette cession.

Adopté à l'unanimité

■ Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article l. 2122.22 depuis le précédent conseil municipal

Le Maire a rendu compte des décisions suivantes, prises depuis la dernière réunion :

Délibération ° 18.2122.04 :

081/2018

Signature avec CFC Formations, de la convention de formation N° 1171, pour une initiation approfondie aux Marchés Publics, au bénéfice d'un agent de la collectivité basé aux services techniques

082/2018

Signature avec AGYSOFT, pour accord du devis n° D-20180525-052573, relatif à une formation au module MARCOWEB REDACTION, au bénéfice d'un agent de la collectivité basé aux services techniques.

083/2018

Demande de subvention au titre de 2018, auprès du Département des Bouches du Rhône dans le cadre de l'acquisition d'équipement de vidéoprotection aux abords des écoles, ainsi que pour l'acquisition d'équipement de protection contre les intrusions des bâtiments.

084/2018
Fixation du montant de la participation par enfant aux activités organisées par la Maison des Jeunes durant les vacances d'été 2018 (juillet/août)

085/2018
Signature avec la SARL Centre Sportif du Mont Ventoux , pour l'organisation par l'Espace Rencontre Jeunes d'un mini camps du 9 au 13 juillet 2018, en séjour pension complète dans le cadre de leurs activités d'été

086/2018
Signature avec la Société PREVIMED, d'un contrat de maintenance « Tranquilité », pour le contrôle et la maintenance des dispositifs médicaux de classe IIb (dont 5 défibrillateurs).

087/2018
Signature avec la Compagnie AIR D'AILLEURS, du devis n° 9/2018 pour accord sur une représentation du spectacle « Le voyage de Paquita » organisé à la Médiathèque le 25 juillet 2018

088/2018
Signature avec la SARL Centre Azur pour l'organisation par l'Espace Rencontre Jeunes d'un mini camps du 6 au 10 août 2018, en séjour pension complète, dans le cadre de leurs activités d'été

089/2018
Signature avec le producteur de MAGIC EVENT SL, du contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle « NATHASHA ST PIER en concert live » accompagnée par l'Orchestre Richard GARDET + en première partie « le grand show de variété » présenté en soirée le lundi 27 août 2018 dans le cadre de la Fête de la St Amand.

090/2018
Signature avec la Sté MIDI TRAVAUX, de l'avenant n° 1 au lot n° 1 « Terrassement – VRD – Espaces Verts – Revêtements spécifiques Mobiliers extérieurs », du marché de travaux 17TX005 de réaménagement et d'extension du Centre Multi Accueil Collectif Municipal (MACM), pour précisions apportées aux délais d'exécution des travaux

091/2018
Signature avec la Société APH Agence pour l'habitat, de l'avenant n° 1 au lot n° 2 « Démolition, gros œuvre, charpente, couverture », du marché de travaux 17TX005 de réaménagement et d'extension du Centre Multi Accueil Collectif Municipal (MACM), pour précisions apportées aux délais d'exécution des travaux

092/2018
Signature avec la Société Technic Construction Méditerranée, de l'avenant n° 1 au lot n° 7 « Revêtement sols durs - faïence » du marché de travaux 17TX005 de réaménagement et d'extension du Centre Multi Accueil Collectif Municipal (MACM), pour précisions apportées aux délais d'exécution des travaux.

093/2018
Signature avec la Société RER, de l'avenant n° 1 au lot n° 8 « Revêtement sols souples - peinture » du marché de travaux 17TX005 de réaménagement et d'extension du Centre Multi Accueil Collectif Municipal (MACM), pour précisions apportées aux délais d'exécution des travaux

094/2018
Signature avec la Société RER, de l'avenant n° 1 au lot n° 9 « Cloisons doublages et faux plafond » du marché de travaux 17TX005 de réaménagement et d'extension du Centre Multi Accueil Collectif Municipal (MACM), pour adopter un type de cloisons WAB en lieu et place de cloisons en terre cuite

095/2018
Signature avec la Société RER, de l'avenant n° 1 au lot n° 9 « Cloisons doublages et faux plafond » du marché de travaux 17TX005 de réaménagement et d'extension du Centre Multi Accueil Collectif Municipal (MACM), pour précisions apportées aux délais d'exécution des travaux

096/2018
Signature avec la Société PROVENCE PLOMBERIE ELECTRICITE de l'avenant n° 1 au lot n° 10 «Electricité courants forts, courants faibles» du marché de travaux 17TX005 de réaménagement et d'extension du Centre Multi Accueil Collectif Municipal (MACM), pour précisions apportées aux délais d'exécution des travaux.

097/2018
Signature avec la Société THERMI SUD, de l'avenant n° 1 au lot n° 11 « Chauffage, Ventilation, Plomberie Sanitaire » du marché de travaux 17TX005 de réaménagement et d'extension du Centre Multi Accueil Collectif Municipal (MACM), pour précisions apportées aux délais d'exécution des travaux.

098/2018
Signature avec la Société POGGIA PROVENCE, de la notification de son offre pour le lot n° 1 - « VRD - Gros Œuvre » du Marché de travaux n° 17TX007 lancé dans le cadre des travaux d'aménagement du pôle sportif

099/2018
Signature avec la Société CMBC, de la notification de son offre pour le lot n° 2 - « Charpente métallique-Couverture » du Marché de travaux n° 17TX007 lancé dans le cadre des travaux d'aménagement du pôle sportif

100/2018
Signature avec Madame Béatrice REVOL, dirigeante du commerce «Mademoiselle Liberthé», de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour une mise à disposition d'un espace de 12,50 mètres², devant son salon de thé « Mademoiselle Liberthé » situé 24 Cours Jean Jaurès à Sénas

101/2018
Complément apporté à l'Article 7 de la Décision n° 55/2012 relatif aux modes d'encaissement de la régie « Cantines Scolaire – Centre Aéré »

102/2018
Demande de subvention auprès de la METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE pour la réalisation d'une étude pour la création d'une cuisine centrale-Légumerie

103/2018
Demande de subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 pour fixer les Tranches 2017 et 2018 du C.D.D.A. 2015-2018 (suppression de la tranche 2019)

104/2018
Signature avec la Société OK, d'un bail de courte durée, 6 mois, pour la location de bureaux au sein de l'immeuble SNCF de propriété communale, sis Avenue de la Gare à Sénas

105/2018
Signature avec l'Agence TPF Ingénierie, de l'Avenant n° 1 au Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du marché de maintenance et d'exploitation des installations de chauffages et de climatisation des bâtiments communaux

106/2018
Signature avec la SARL CORA de l'avenant n° 1 au lot n° 2 « Réfection des voliges – appuis et seuils » du marché 17TX004 pour travaux de rénovation du Théâtre de l'Eden

107/2018
Signature avec la Sté ORTP, de l'avenant n° 1 au marché 17LC012 pour Désamiantage et démolition intérieure de la salle du Chatelet

108/2018
Signature avec le cabinet ADELE-SFI Urbanisme, pour réalisation d'une mission d'élaboration du dossier de déclaration de projet d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune, emportant mise en comptabilité du PLU de Sénas

109/2018
Signature avec BET CERRETTI/ AUBRY Conseil et Ingénierie, de la convention d'étude pour une modification du permis d'aménager relatif à l'aménagement de la zone d'activités les Saurins Ouest.

110/2018
Signature avec le cabinet FDG Conseil, d'une mission pour réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre du projet « MIAM » en vue de la construction d'une cuisine centrale-Légumerie à Sénas.

111/2018
Signature avec la Sté SUD EST ETANCHEITE de l'avenant n° 1 au lot n° 3 « Etanchéité » du marché 17TX005, pour modification des délais d'exécution dans le cadre des travaux de réaménagement et extension du Centre Multi-Accueil Collectif Municipal Les Farfadets

Les membres du Conseil Municipal ont donné acte à Monsieur le Maire pour les décisions prises ci-dessus dans le cadre de l'article L.2122.22 du C.G.C.T.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 31.

Document diffusé sur le site de la ville de Sénas : http://www.ville-de-senas.fr/

Et affiché en application de l'article l 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

(*) *Pour tout renseignement concernant les délibérations du Conseil Municipal, veuillez-vous adresser en Mairie auprès de Madame Maryline ALECH - Service des Assemblées.*

ANNEXE 1

DECISION MODIFICATIVE N°1-2018

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Chapitre	**Article**	**Libelle**	**Montant**
23	2315	Travaux de Voirie	- 12 500,00 €
45	4581	Opération d'investissement sur titres – Transfert Métropole Pluvial	100 000,00 €
040	102291	reprise sur FCTVA	12 500,00 €
041	2313	Constructions	145 000,00 €
		Total	**245 000,00 €**

RECETTES INVESTISSEMENT			
Chapitre	**Article**	**Libelle**	**Montant**
45	4582	Opération d'investissement sur mandats -Transfert Métropole Pluvial	100 000,00 €
	4581	Opération d'investissement sur titres – Transfert Métropole PLU	- 6 720,00 €
	4582	Opération d'investissement sur mandats - Transfert Métropole PLU	6 720,00 €
041	2031	Frais d'études	125 000,00 €
	2033	Annonces	20 000,00 €
		Total	**245 000,00 €**